PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

CRDA
Centre de Recherches en Droit Administratif

CONFÉRENCE

L'ACTION DE GROUPE EN SANTÉ ET ENVIRONNEMENT APRÈS LA LOI DDADUE DU 30 AVRIL 2025

25 novembre 2025
Centre Panthéon - Salle des Conseils (Esc. M, 2e étage)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR LES PARTICIPANTS EXTÉRIEURS À L'UNIVERSITÉ - PLUS D'INFOS ASSAS-UNIVERSITE.FR

Le Centre de Recherches en Droit Administratif et le Master 2 Droit de la protection de la santé et de l'environnement de l'Université Paris-Panthéon-Assas, avec l'assistance de l'Institut Cujas présente une conférence d'actualité sur le thème :

L'action de groupe en santé et environnement après la loi DDADUE du 30 AVRIL 2025. Réflexions à partir des contentieux Chlordécone, AZF et Levothyrox.

Avec la participation de :

> Christophe LÈGUEVAQUES, avocat au barreau de Paris, docteur en droit
> Sara BRIMO, professeur de droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas et directrice du master 2 Droit de la protection de la santé et de l'environnement

Inscription obligatoire pour les participants extérieurs à l'Université Paris-Panthéon-Assas avant le 20 novembre 2025 auprès de Vanessa TANG.

Télécharger l'affiche